



# VÉTROZ Spective

Bulletin d'information de  
la Municipalité de Vétroz  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)



## EDITORIAL

*Nous nous retrouvons déjà dans le dernier quart de cette année 2010 et cette édition de novembre me permet de vous faire une brève rétrospective de ce qui c'est passé durant l'été.*

*Vous avez constaté que les travaux de réfection de la Rue de la Madeleine ont débuté mais qu'ils ont pris quelques retards initiaux liés au fait qu'au vu de l'état de la conduite d'eau potable nous avons dû prendre la décision de la changer et ainsi modifier le planning escompté. En effet, ce travail supplémentaire nous obligera à terminer une partie des travaux sur le début de l'année 2011, c'est pourquoi nous avons décidé de procéder par tronçons afin d'éviter que toute la rue soit en chantier en cas de chutes de neige importantes. Je profite de cette occasion pour remercier les bordiers de leur compréhension et les informe que tout sera mis en œuvre pour que les nuisances soient réduites au minimum.*

*En ce qui concerne les travaux d'aménagement de la zone 30 km/h sur l'ensemble de la commune et ceux du réaménagement du canal et du terrain au sud du bois du Botza, les dossiers sont en main du Canton pour préavis préalables et la mise à l'enquête interviendra dès que nous aurons reçu leur approbation.*

*Pour la correction des torrents des Fontaines et Moulin, la commission d'expropriation a enfin été nommée et les riverains concernés ont été avisés. Nous attendons donc le rapport de cette commission afin de pouvoir traiter l'ensemble des cas et élaborer le planning des travaux avec le service cantonal des routes et des cours d'eau.*

*Suite à la présentation de l'étude sur la mobilité et le stationnement en lien avec le projet de densification, les contacts nécessaires à la réalisation de ces mesures sont en cours de négociation et nous souhaitons les finaliser d'ici à la fin de l'année. Pour le projet de densification lui-même nous l'avons volontairement mis momentanément en veilleuse, dans l'attente du résultat de la votation de l'assemblée bourgeoise sur l'acquisition du Relais du Valais.*

*L'accord obtenu lors de la séance du 4 octobre 2010 va permettre à la Bourgeoisie de Vétroz de finaliser l'achat de ce bâtiment important du patrimoine et aura très certainement des incidences sur l'actuel projet de densification. Une fois ces éléments connus nous vous tiendrons informés de l'évolution envisagée.*

*Pour le reste nous sommes actuellement en train de finaliser le budget 2011 qui fera l'objet de notre prochain Vétrozspective.*

*J'espère que les vendanges 2010 auront été bonnes pour tous les viticulteurs amateurs ou professionnels et vous donne rendez-vous à l'occasion de l'une ou l'autre des nombreuses manifestations qui se dérouleront durant le dernier trimestre.*

Stéphane Germanier  
Président



## 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2010

### Travaux

- Adjuge les travaux de réfection de la Rue de la Madeleine à l'entreprise Evéquoq SA pour le génie civil et à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA pour la conduite d'eau potable
- Prend acte que la commission d'expropriation pour l'aménagement de torrents des Fontaines et Moulin a été nommée et que les propriétaires concernés ont été avisés
- Adjuge les travaux d'agrandissement et assainissement du réservoir de Péteille, conduite de liaison Vétroz – Ardon à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA pour les conduites et à l'entreprise Atra SA pour le génie civil
- Décide que les fouilles privées sur le domaine communal devront impérativement être rétablies avant l'hiver

### Circulation

- Demande à l'agent de police de veiller à ce que le parcage soit réglementé et appliqué lors des manifestations ou matchs au stade des Plantys
- Demande à l'agent de police de faire respecter les règles de parcage en vigueur pour les chantiers de construction
- Sollicite un programme précis concernant la mise en place régulière du radar préventif dans les zones sensibles
- Prend connaissance du plan déposé par Transportplan concernant la circulation sur l'ensemble de la Commune et le transmet à l'Etat pour préavis de la commission de signalisation avant la mise à l'enquête du projet

### Construction

- Prend acte que les travaux concernant l'usine de filtration du Petit-St-Bernard ont été adjugés à l'entreprise Luyet pour la serrurerie, à l'entreprise Florisol pour les chapes et à ESR SA pour l'électricité
- Prend connaissance de la nouvelle directive cantonale du 7 juin 2010 relative à l'établissement des zones de danger et aux autorisations de construire s'y rapportant

### Protection civile

- Adjuge la fourniture d'un ordinateur pour le poste de commandement à la société Soft Gestion

### Ecoles et structures de la petite enfance

- Adjuge les travaux d'agrandissement des sanitaires des structures de la petite enfance à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA
- Engage M<sup>me</sup> Josette Prudent comme éducatrice au sein de l'Escale
- Adjuge le transport des écoliers fréquentant l'Escale à l'entreprise Voyages Cardoso Sàrl
- Prend acte de l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> ligne Pédibus sur la Commune de Vétroz

### Agriculture

- Adjuge le mandat d'inventaire pour la conservation des murs en pierre sèches au bureau BSS SA

### Personnel

- Prend connaissance de la réussite des examens de fin d'apprentissage de M<sup>lles</sup> Jenny Martin et Virginie Rudaz

### Finances

- Renouvelle un prêt de 2 millions auprès de l'UBS SA au taux de 1.47 % pour 5 ans
- Prend connaissance des comptes 2009 de l'association de l'ancien hôpital de Sion qui se soldent par un bénéfice d'environ fr. 125'000.—
- Est informé par le Conseil d'Etat de l'homologation du règlement concernant l'utilisation du domaine public pour la fourniture d'énergie
- Prend connaissance du budget 2011 de la paroisse et de la STEP intercommunale Vétroz-Conthey

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



### Demandes et divers

- Délivre l'autorisation d'exploiter à Mustapha Trabelsi pour le tea-room à la route cantonale 65 et à Dominique Fontannaz pour Les Celliers de Vétroz
- Décide l'acquisition de livres présentant les œuvres de peinture de Janine Faisant-Devayes, témoignage réalisé par son mari Pierre-André Devayes résident de Vétroz, qui seront mis à disposition de la bibliothèque et utilisés également pour des cadeaux de la Municipalité
- Commande un nouveau dépliant pour la présentation de la Promenade de l'Amigne
- Est informé de la nomination de Jean-Daniel Zufferey au poste de secrétaire général de l'Avalements (association valaisanne des établissements médico-sociaux)
- Donne son accord au projet de création d'une zone de tranquillité pour la faune dans le district franc fédéral du Haut-de-Cry
- Décide l'attribution de 4 mérites sportifs et culturels qui seront remis officiellement lors du concert de Noël des fanfares Concordia et Union qui aura lieu à Bresse le 18 décembre 2010
- Participe en tant que commune pilote au projet «Commune en santé»
- Prend acte que le satellite Denner sera repris par Jean-Marie Cheseaux dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010
- Fixe d'entente avec le conseil de gestion de la paroisse les nouvelles directives d'utilisation de la salle paroissiale suite aux divers travaux d'amélioration de la cuisine
- Donne les autorisations nécessaires à l'APEV pour l'organisation du Noël au village qui aura lieu le 11 décembre 2010

## EXPOSITION ARTEX



L'exposition ARTEX s'installera dans les locaux du

**Foyer Haut-de-Cry  
du 12 au 21 novembre 2010.**

Les heures d'exposition ont été fixées comme suit:  
**du lundi au vendredi : de 16h00 à 19h00**  
**samedi et dimanche : de 14h00 à 19h00**

Les artistes seront présents les 12, 13 et 14 ainsi que les 20 et 21 novembre 2010. Pour les autres jours, la présence est facultative.

L'exposition sera parrainée **par l'artiste peintre José Luis** qui habite notre commune et qui expose du 5 au 28 novembre 2010 à la Tour Lombarde à Conthey.

José Luis travaille avec des matières qui l'obligent à être dans le présent, à jouer contre elles. La spontanéité de cet artiste résulte de sa connaissance des matières, de son travail quotidien, une constante vigilance, une pensée, une concentration, un contrôle immanent et non plus soumis à une volonté qui le dirigerait du dehors. José Luis a exposé dans toute la Suisse ainsi qu'en Espagne. La Galerie de la Tour Lombarde vous fera découvrir également sa «Force de matière».

# MERITES SPORTIFS ET CULTURELS



Lors du concert de Noël des Fanfares Union et Concordia du **18 décembre prochain**, le Conseil municipal remettra les traditionnels mérites sportifs et culturels récompensant cette année les citoyens et sociétés suivants:

- **Mérite sportif individuel** à Marie Dussex championne valaisanne et romande en gymnastique.
- **Mérite sportif collectif** au FC Vétroz Juniors C, champion valaisan et promu en Coca Cola Junior ligue.
- **Mérite culturel individuel** à **Stéphane Rudaz** de la fanfare Concordia pour son titre de champion suisse adulte toutes catégories.
- **Mérite culturel collectif** au **Quatuor Magdalena** de la fanfare Concordia, champion suisse des quatuors en catégorie Excellence.

## BOURGEOISIE DE VETROZ

### RELAIS DU VALAIS

Le 4 octobre dernier, les Bourgeoises et Bourgeois de Vétroz ont été conviés à prendre part à une Assemblée extraordinaire dont le point essentiel figurant à l'ordre du jour était **l'acquisition du Relais du Valais par la Bourgeoisie de Vétroz**.

Le Conseil bourgeoisial a en effet estimé judicieux que cette bâtisse du patrimoine local devienne propriété de la collectivité publique, afin que celle-ci soit en mesure de jouer un rôle moteur dans la gestion de l'établissement, offrant ainsi non seulement un lieu de rencontre convivial aux citoyens de notre commune, mais également une carte de visite enviable aux personnes de passage à Vétroz pour en découvrir notamment les excellents crus qui font notre fierté.

En vue de finaliser les démarches entreprises par le Conseil bourgeoisial et de permettre ainsi le rachat du Relais du Valais, l'accord de l'Assemblée bourgeoisiale s'avérait toutefois indispensable.

Après une présentation du concept envisagé par le Conseil bourgeoisial ainsi que de diverses données chiffrées, le Président Stéphane Germanier a répondu aux diverses questions soumises par les Bourgeoises et Bourgeois, lesquels eurent également l'opportunité d'émettre leurs divers points de vue.

S'ensuivit une votation à bulletin secret dont le résultat fut le suivant:

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Bulletins entrés:   | 218 |
| Bulletins blancs:   | 0   |
| Bulletins nuls:     | 0   |
| Bulletins valables: | 218 |
| Nombre de oui:      | 182 |
| Nombre de non:      | 36  |

Fort de la confiance manifestée par l'Assemblée, le Conseil bourgeoisial poursuit actuellement les négociations avec des restaurateurs susceptibles d'être intéressés à une location de l'établissement, le but étant de procéder le plus rapidement possible à une réouverture d'un fleuron de la restauration dont la réputation n'est plus à faire, aussi bien en Valais qu'hors de nos limites cantonales

